

Pour recevoir gratuitement tous les mois la lettre de la Direction générale des entreprises :

[www.industrie.gouv.fr/abonnementlettre](http://www.industrie.gouv.fr/abonnementlettre)

# 64,6 Md€

Ce sont les flux d'investissements étrangers en France en 2006 qui traduisent une nette remontée de l'attractivité du territoire et de la confiance des investisseurs (51 Md€ en 2005 et 26,2 Md€ en 2004).

[www.pacteforce5.fr/](http://www.pacteforce5.fr/)

Ce site présente les cinq lignes directrices d'Hervé Novelli pour améliorer la compétitivité des entreprises. Un blog donne la parole aux entrepreneurs qui souhaitent faire part de leurs expériences.

## DOSSIER : LE BOOM DES ÉCO-INDUSTRIES

*Par Gilbert Santini, chef du bureau énergie et environnement à la DGE. Voir p. 2 et 3.*

### EN BREF

#### ITER

L'accord ITER, qui met sur pied un projet international visant à démontrer la faisabilité de la fusion nucléaire comme source d'énergie, est entré en vigueur le 24 octobre dernier. Associant l'Union européenne, les États-Unis, l'Inde, la Chine, la Corée du Sud, la Russie et le Japon, ITER est la plus vaste collaboration scientifique en matière énergétique. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) est dépositaire de l'accord. La première séance du Conseil ITER est prévue les 27 et 28 novembre prochains.

➤ <http://fusionforenergy.europa.eu>

Par ailleurs, le premier « ITER Business Forum » se tiendra du 10 au 12 décembre 2007 à Nice (Centre de congrès Acropolis). Cette manifestation constitue un rendez-vous international sur les opportunités d'affaires offertes par ITER. En particulier, les entreprises seront informées sur les futurs appels d'offres.

➤ [www.ibf2007.org](http://www.ibf2007.org)

➤ [sabine.portier@paca.pref.gouv.fr](mailto:sabine.portier@paca.pref.gouv.fr)

#### Salon Pollutec Horizons à Villepinte

Le salon Pollutec Horizons réunira à Paris-Nord Villepinte, du 27 au 30 novembre, plus de 40 000 décideurs sur les enjeux environnementaux et économiques et les innovations pour la prévention et le traitement des pollutions, proposées par 1 400 entreprises et acteurs de l'environnement et du développement durable. Parallèlement aux stands, trois grands sujets d'actualité sont retenus pour les colloques en salles : chimie pour un développement durable ; bâtiment économe en énergie et nanotechnologies/nanoparticules. L'occasion aussi, en se rendant sur le stand du réseau des Drire, de mieux connaître l'aide qu'elles peuvent apporter aux entreprises.

➤ [www.pollutec.com/](http://www.pollutec.com/)

➤ [thierry.rimbon@industrie.gouv.fr](mailto:thierry.rimbon@industrie.gouv.fr)

➤ [sebastien.dessillons@industrie.gouv.fr](mailto:sebastien.dessillons@industrie.gouv.fr)

#### Projet TICIO

Le réseau des technologies optique, électronique et ingénierie logicielle OpticsValley et la Filière des industries électroniques et numériques (FIEN) organisent

le 22 novembre, à l'hôtel de région d'Ile-de-France, une réunion d'échanges et d'information sur le projet TICIO (standard universel d'échanges numériques clients-fournisseurs). TICIO s'inscrit dans le cadre du plan TIC PME 2010 mis en place par la DGE et va permettre, par l'élaboration de standards d'échanges numériques d'informations (plan d'approvisionnement, commandes, facturations...), d'accroître la compétitivité des entreprises électroniques en optimisant la relation clients-fournisseurs, à la fois au sein de la filière et vers les filières clientes.

➤ [www.opticsvalley.org/pages/rubrique-291/tic\\_pme\\_2010.html](http://www.opticsvalley.org/pages/rubrique-291/tic_pme_2010.html)

➤ [iboistard@gixel.fr](mailto:iboistard@gixel.fr)

➤ [guillaume.xavier@industrie.gouv.fr](mailto:guillaume.xavier@industrie.gouv.fr)

#### La révolution des capteurs aux Rencontres Gixel 2007

Les prochaines Rencontres du Gixel, soutenues par la DGE, auront lieu les 6 et 7 décembre, à Deauville, sur le thème des capteurs communicants et intelligents, éléments clés des systèmes électroniques de demain. Depuis 16 ans, le Groupement des industries de l'interconnexion, des composants et sous-ensembles électroniques (Gixel) invite ses grands clients (fabricants de composants, équipementiers, sous-traitants, donneurs d'ordres...) et ses partenaires (pôles de compétitivité, laboratoires, représentants de l'administration...) pour débattre des marchés et des technologies de demain et de leur impact sur les systèmes électroniques.

➤ [www.gixel.fr](http://www.gixel.fr)

➤ [clacape@gixel.fr](mailto:clacape@gixel.fr)

➤ [guillaume.xavier@industrie.gouv.fr](mailto:guillaume.xavier@industrie.gouv.fr)

#### « Entreprissimo l'événement » à Dijon

La 2<sup>e</sup> édition d'« Entreprissimo l'événement », organisée par la Chambre de commerce de l'industrie de Dijon, se déroulera du 28 au 30 novembre au parc des Expositions de Dijon. L'objectif est de présenter l'économie de la Bourgogne en rassemblant les compétences au service du développement des entreprises. Le concept est basé sur la formule de cinq salons en un même lieu : création-trans-

suite page 3 >

## LE DOSSIER

## Le boom des éco-industries



Par Gilbert Santini, chef du bureau énergie et environnement à la DGE

***Le marché des éco-technologies est en pleine expansion. Si la France compte quelques leaders mondiaux sur le secteur, elle doit encourager aujourd'hui les petites et moyennes entreprises à prendre des positions de choix sur ce marché d'avenir.***

Les éco-industries recouvrent un très vaste domaine dans la mesure où elles répondent à des questions essentielles à la préservation de notre planète. Elles visent en effet à réduire, voire éliminer les conséquences de l'activité humaine sur l'eau, l'air et les sols. Elles induisent la réduction du bruit, des déchets et des énergies qui concourent au réchauffement climatique. En France, ce marché est estimé à 35 Md€ par an, soit 2,3 % du PIB. En se limitant aux seules entreprises d'écotechnologie, le marché français pourrait compter 630 000 emplois en 2010, contre 420 000 en 2005.

### Une marge de progression importante

Le marché français des éco-technologies compte aujourd'hui des leaders mondiaux du traitement de l'eau et des déchets, tels que Suez ou Veolia, mais aussi une myriade de petites ou moyennes entreprises qui, à un titre ou un autre, développent des produits relevant du secteur. Ce marché garde une marge de progression importante puisque dans certains pays comme l'Allemagne, il représente un peu plus de 3 % du PIB voire 4,4 % au Danemark. Les possibilités d'évolution sont d'autant plus fortes que plusieurs facteurs contribuent à son développement. La forte pression des médias

a suscité une prise de conscience générale du public sur l'importance de ces questions environnementales. Par ailleurs, la croissance de la population mondiale augmente mécaniquement la pression sur les ressources naturelles. Enfin, les différentes nations essayent d'établir des règlements visant à protéger l'environnement. Ces textes créent de nouveaux besoins en matière de recyclage des déchets ou de création de produits de substitution. Le marché mondial, estimé à 500 Md€ en 2005, augmente avec le prix du pétrole.

### Une politique cohérente et coordonnée

Pour saisir ces opportunités de développement, les entreprises françaises se doivent d'innover, à partir d'une collaboration très forte entre leurs services de recherche et les laboratoires publics. Et surtout, lorsque l'innovation est prête, la diffuser le plus largement possible. La diffusion de ces innovations pourrait être relayée par les Drire, notamment au travers d'actions collectives afin d'informer les entreprises de l'existence de ces nouveautés. Il revient aux pouvoirs publics de mettre en œuvre une politique continue, cohérente et coordonnée en matière d'éco-technologies. Encourager le tri et la valorisation des métaux n'a en effet de

sens que si ce soutien se poursuit lorsque les cours sont en recul. De même, les mesures de police environnementale doivent s'appliquer de façon uniforme en Europe et sans créer de distorsion au plan international.

Le développement de l'éco-industrie passe également par le regroupement des petites entreprises du secteur pour attaquer de nouveaux marchés, à l'exportation en particulier. Ces groupements leur permettraient en effet de proposer des solutions « clé en main » et donc de séduire les clients finaux, généralement à la recherche de solutions globales. De même, il conviendrait de faire en sorte que les marchés publics s'ouvrent davantage aux petites entreprises, prennent en compte les contraintes environnementales dans les appels d'offres et que la réglementation mise en place soit coordonnée avec les autres pays de l'Union européenne.

Pour favoriser ces développements, la DGE soutient les pôles de compétitivité, dont une dizaine est concernée par le secteur, et lancera, avec l'Agence nationale de la recherche en 2008, un appel d'offres sur les éco-technologies de substitution. L'idée est d'inciter les entreprises à proposer des systèmes de substitution aux processus polluants. ●

➤ [www.ecologie.gouv.fr/article.php3?id\\_arti-](http://www.ecologie.gouv.fr/article.php3?id_arti-)

## LES CONCLUSIONS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Grenelle de l'environnement a réuni durant trois mois des représentants de l'État, des collectivités locales, des partenaires sociaux et des associations environnementales, afin d'élaborer un plan d'actions en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. Ses conclusions touchent plusieurs domaines :

- en matière de transport, la priorité est dorénavant donnée au rail et au transport fluvial ;
- un plan de rénovation thermique concernera en priorité les 800 000 logements HLM ;
- un programme de développement des énergies renouvelables sera engagé pour dépasser l'objectif européen de 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale en 2020 ;

- l'État aidera les agriculteurs à prendre le virage d'une agriculture écologique intensive et durable : l'objectif est de multiplier par trois les surfaces consacrées à l'agriculture biologique en 2012 et d'atteindre 20 % de la surface agricole en 2020 ;
- un plan de réduction de l'usage des pesticides dangereux sera mis en œuvre ;
- une « trame verte » sera créée en France, visant à limiter l'étalement urbain, faire cesser le gaspillage d'espace, réduire l'artificialisation des terres et prévenir la destruction des paysages ;
- la culture commerciale des OGM pesticides est suspendue, en attendant les conclusions d'une expertise qui sera conduite par une

nouvelle instance indépendante créée avant la fin de l'année.

Dès 2008, un nouveau plan national santé environnement sera défini avec l'ensemble des parties prenantes. Il concernera notamment l'air intérieur, les transports, les nouvelles technologies, ainsi que les pathologies émergentes. Une loi de programme fixera les principes et les objectifs de la politique française de développement durable. Les plans d'action détaillés seront connus rapidement. Ces différents domaines constituent des opportunités à saisir pour les entreprises, tandis que le soutien public à la R&D sera amplifié.

➤ [www.legrenelle-environnement.fr/grenelle-environnement/](http://www.legrenelle-environnement.fr/grenelle-environnement/)

## L'INTERVIEW

## La peinture à l'eau s'impose progressivement dans l'aéronautique



Jean-François Brachotte,  
p-dg de Mapaero

**Fondée en 1992, Mapaero conçoit, qualifie et produit des gammes de peintures haute technologie pour l'aéronautique.**

**Quelle est l'activité de votre entreprise ?**

**Jean-François Brachotte :** Mapaero est une PME d'une quarantaine de personnes qui réalise 7 à 8 M€ de chiffre d'affaires annuel et qui conçoit, fabrique et commercialise des peintures pour l'aéronautique. Nous sommes la seule entreprise française sur ce marché et travaillons pour deux grandes familles de clients. Les constructeurs type Airbus, Dassault, Bombardier ou Eurocopter, d'une part, et les unités d'entretien des avions, qu'il s'agisse des compagnies aériennes, d'ateliers spécialisés ou dédiés aux avions militaires, d'autre part. Nous offrons donc une large gamme de peintures pour tous les usages de l'aéronautique. Des peintures extérieures, bien sûr, qui représentent près de 30 % du marché. Mais aussi des peintures pour l'intérieur des avions, répondant à des normes très particulières en matière de propagation du feu, ou encore des peintures pour les structures des avions, qui représentent, en volume, la majorité du

marché et doivent tenir toute la durée de vie de l'avion, soit une quarantaine d'années. Enfin, de multiples peintures encore plus spécifiques, par exemple, résistant aux très hautes températures pour les moteurs.

**D'où vous est venue l'idée de développer une gamme de peinture à l'eau ?**

J'ai d'abord acheté une licence de fabrication pour l'Europe d'un brevet détenu par une société américaine sur une peinture de structure sans solvant. Il faut savoir que développer et qualifier une peinture avion requiert en moyenne une dizaine d'années. Nous l'avons donc développée selon les normes propres à Airbus et avons obtenu une qualification en 2002. Cette peinture de structure, de couleur verte, est entièrement à l'eau. Ses émanations ne sont pas nocives pour les opérateurs qui l'appliquent, contrairement aux peintures classiques, dont environ 70 % de solvants s'évaporent dans l'atmosphère. La peinture à l'eau est protectrice pour l'environnement, elle n'est pas inflammable et réduit donc les risques d'incendie.

**Comment cette peinture a-t-elle été accueillie sur le marché ?**

Dans l'aéronautique, les changements sont toujours très progressifs dans le temps. Aujourd'hui, Airbus France utilise très couramment notre gamme de peinture à l'eau pour les structures comme pour l'intérieur des avions. Pour l'A380, le constructeur a d'ailleurs décidé d'utiliser des

peintures à l'eau partout où cela était possible. De plus, comme certaines pièces sont fabriquées à l'étranger, cela nous a permis de pénétrer des marchés auxquels nous n'aurions jamais pu accéder auparavant tels que la Corée ou l'Australie. Résultat, la peinture à l'eau représente désormais 40 % de notre chiffre d'affaires et ne cesse de progresser.

**Avez-vous bénéficié d'aides publiques ?**

Ces peintures très techniques demandent une dizaine d'années de développement et des millions d'euros d'investissement. Pour une PME comme la nôtre, l'équation n'était pas simple. Nous avons donc bénéficié de deux programmes d'aides remboursables de l'Oséo Anvar d'un montant de 250 000 €. Ces aides ont contribué au développement du produit, même si ces programmes sont peu adaptés à l'industrie aéronautique, parce que limités à trois ans. Mais l'enjeu était pour nous important. Car notre produit est aujourd'hui incontournable. Tous les constructeurs seront conduits à l'adopter progressivement. L'Angleterre et l'Allemagne y seront obligées car Boeing utilise d'ores et déjà la peinture à l'eau. Au niveau industriel, la protection de l'environnement devient une préoccupation majeure. Il n'est plus possible de fabriquer les produits comme il y a 30 ans. Les produits qui participent à la protection de l'environnement seront de plus en plus utilisés. ●

## EN BREF

mission-franchise, services à l'entreprise, communication, NTIC/Mapetiteentreprise.net et tourisme. Trois « villages » et un business forum permettront à de nombreux entrepreneurs et prestataires d'échanger savoir-faire, compétences et informations. Partenaire de l'événement, la Drire Bourgogne organisera un atelier sur le thème du développement durable appliqué à l'entreprise.

- > [www.entreprissimo.fr](http://www.entreprissimo.fr)
- > [www.bourgogne.drire.gouv.fr/](http://www.bourgogne.drire.gouv.fr/)

**Optique adaptative en novembre à Arcachon**

La première édition francophone des JRIOA – Journées recherche industrie sur l'optique adaptative – se tiendra les 21 et 22 novembre 2007 au palais des Congrès d'Arcachon. Organisées par l'AFOP, le Syndicat professionnel de l'optique et de la photonique, des conférences réuniront une centaine d'experts issus du milieu industriel et scientifique afin de faire le point

sur l'évolution des applications et des technologies relatives à ce secteur. Créée à l'origine pour améliorer les performances optiques des grands télescopes, l'optique adaptative se décline aujourd'hui dans l'imagerie médicale, les biotechnologies, les lasers de puissance, le secteur de la défense ou les télécommunications optiques. Son action principale consiste à corriger les déformations de phase subites par l'onde optique lors de sa traversée d'un milieu optiquement perturbatif. Elle fait appel à des technologies de pointe pour mesurer la phase optique, traiter l'information et corriger l'onde par des dispositifs complexes de mécaniques de précision ou de micromécaniques.

- > [www.optique-adaptative.fr](http://www.optique-adaptative.fr)
- > [bruno.nicolaud@industrie.gouv.fr](mailto:bruno.nicolaud@industrie.gouv.fr)

**« Créativité & Innovation » aux Journées de l'OPPE**

La 6<sup>e</sup> édition des Journées de l'Observatoire des pratiques pédagogiques en entrepre-

neurariat (OPPE) se tiendra à Paris, les 29 et 30 novembre prochains. La première journée se déroulera à l'AgroParisTech et la seconde à l'université Paris Dauphine. Cette année, le thème choisi est « Créativité & Innovation », auquel seront consacrés des ateliers et des séances plénières. Depuis 2001, OPPE organise des journées sur l'enseignement de l'entrepreneuriat visant à rassembler des directeurs d'établissement, les personnes en charge de ces questions dans différentes institutions, les compagnies consulaires, les associations spécialisées dans ce domaine ainsi que les acteurs des réseaux d'accompagnement.

- > [www.apce.com/pid988/nouveautes-oppe.html](http://www.apce.com/pid988/nouveautes-oppe.html)
- > [armelle.billon@industrie.gouv.fr](mailto:armelle.billon@industrie.gouv.fr)

## EN BREF

### « Entreprises économes en énergie » en Champagne-Ardenne

Afin de faire prendre conscience aux PME implantées en Champagne-Ardenne des potentiels d'économie d'énergie existant dans leurs locaux, la Chambre régionale de commerce et d'industrie, l'Ademe, le Conseil régional et la Drire animent, depuis mi-septembre 2007, une opération collective dont l'objectif est de susciter la réalisation de travaux permettant d'économiser l'énergie dans les entreprises et, par conséquent, de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cette opération, prévue sur deux ans, propose la réalisation d'études préalables et de diagnostics de gisements d'économie potentiels. Un animateur régional intervient pour s'assurer du bon déroulement de ces diagnostics, de la mise en œuvre des préconisations et faciliter l'obtention de subventions ou de certificats d'économie d'énergie.

- [www.champagne-ardenne.drire.gouv.fr/](http://www.champagne-ardenne.drire.gouv.fr/)
- [jean-jacques.forquin@industrie.gouv.fr](mailto:jean-jacques.forquin@industrie.gouv.fr)

### Premier bilan de l'appel à projets TecSan 2007

Lancé conjointement par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et la Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie (CNSA), le deuxième appel à projets dans le domaine des technologies pour la santé et le handicap – AAP TecSan 2007 – a suscité 96 propositions, parmi lesquelles 26 projets ont été retenus pour un soutien financier global de 18,3 M€. Ce programme vise à promouvoir les technologies innovantes possédant un fort potentiel de valorisation dans le domaine de la santé. Les projets éligibles associent des industriels, des chercheurs et des cliniciens. Les deux axes prioritaires retenus pour cette édition étaient le développement des technologies pour le diagnostic et la thérapie par ultrasons, et celles pour la santé et l'autonomie à domicile.

- [www-tecsan.cea.fr](http://www-tecsan.cea.fr)
- [philippe.parmenier@industrie.gouv.fr](mailto:philippe.parmenier@industrie.gouv.fr)

### R&D : trois projets de financement validés

La Commission européenne vient de donner son aval au soutien public de trois projets de R&D français, pour un montant d'aide total de 150 M€. L'Agence de l'innovation industrielle (All) pourra ainsi participer au financement des trois programmes « NanoSmart », « Homes » et « Osiris ». Le programme NanoSmart, mené par Soitec en partenariat avec le centre de recherche CEA-Léti, porte sur les nanotechnologies et vise l'amélioration des performances de composants microélectroniques et optoélectroniques par le développement de nouveaux supports, nommés « substrats ». Les applications

visées sont variées (informatique, communication, éclairage...). Le programme Homes (Habitat et bâtiment optimisés pour la maîtrise de l'énergie et les services), associant Schneider Électric à quinze autres entreprises et centres de recherche, a l'ambition de faire économiser jusqu'à 20 % d'énergie dans les bâtiments, en définissant de nouvelles architectures pour le contrôle et la distribution de l'énergie. Enfin, le programme Osiris, coordonné par le groupe Soufflet (spécialiste de la transformation des produits agricoles), vise à développer de nouveaux produits et procédés biotechnologiques afin d'améliorer, en particulier, l'exploitation des ressources agricoles en biocarburant et en nutrition animale.

- [www.aii.fr/](http://www.aii.fr/)

### Appel à projets Intelligence économique en Basse-Normandie

L'État et la Région Basse-Normandie ont lancé, le 1<sup>er</sup> octobre, un appel à projets Intelligence économique (APIE) en faveur du développement des PME de Basse-Normandie, financé à hauteur de 500 000 € pour une durée de 18 mois. Cet appel à projets a pour objectif d'inciter les entreprises de la région à mettre en place des démarches de veille concurrentielle, technologique et réglementaire afin de mieux affronter la concurrence, d'anticiper leur stratégie de développement, d'innover et de conquérir de nouveaux marchés. Toutes les informations nécessaires à l'élaboration d'un dossier de candidature ainsi que celles relatives aux conditions de portage et d'éligibilité des projets, aux entreprises visées et au calendrier retenu sont disponibles sur les sites web de la Région.

- [www.cr-basse-normandie.fr](http://www.cr-basse-normandie.fr)
- [www.basse-normandie.drire.gouv.fr](http://www.basse-normandie.drire.gouv.fr)
- [yves.angella@industrie.gouv.fr](mailto:yves.angella@industrie.gouv.fr)

### France Investissement : 690 M€ engagés

France Investissement est un dispositif d'intérêt général dont la mission est d'accroître l'offre de financement en fonds propres pour les entreprises et de renforcer les capacités d'intervention des acteurs du marché du capital risque et du capital développement. Il associe un organisme public, CDC Entreprises, et six acteurs privés : AGF, Axa, Caisse Nationale des Caisses d'Épargne, Groupama, Natixis et Société Générale. Neuf mois après son lancement, plus de 690 M€ ont été engagés dont 230 M€ par les partenaires privés et 460 M€ par CDC Entreprises. 340 M€ ont été investis dans des fonds de capital risque et de capital développement pour renforcer leurs moyens d'intervention. D'ores et déjà, 80 M€ ont été engagés dans les entreprises et en garantie au travers du fonds France Investissement Garantie, géré par Oséo. Au total, France Investissement devrait contri-

buer à injecter 3 Md€ au capital des PME d'ici 2012. Les experts-comptables se sont associés, le 5 octobre dernier, au dispositif pour conseiller et orienter les entrepreneurs en recherche de fonds propres vers les acteurs susceptibles de financer leur projet.

- [harold.olivier@industrie.gouv.fr](mailto:harold.olivier@industrie.gouv.fr)

### Services sur mobiles pour les transports urbains

À l'initiative de la DGE et du ministère chargé des Transports, une réunion de travail a été organisée, le 10 septembre dernier, sur le thème des services sur mobiles pour les transports urbains. La réunion a été l'occasion de présenter les nouvelles possibilités offertes par la convergence entre les services proposés actuellement par les cartes sans contact (type carte Navigo...), et désormais accessibles sur téléphone mobile grâce à la technologie NFC (Near Field Communication), et les services en ligne (paiement des tickets, information sur l'itinéraire...). Les réflexions menées par le groupe de travail Ulysse, dans le cadre du pôle de compétitivité TES, sur la mise en place d'un standard commun permettant l'interopérabilité de ces services ont également été exposées. Les débats engagés à cette occasion sur les enjeux de normalisation et d'organisation pour le secteur du transport permettront de faciliter et d'amplifier les expérimentations, ainsi que d'alimenter la réflexion menée actuellement par la DGE sur ces services sur mobiles dans tous les domaines.

- [sylvain.leroy@industrie.gouv.fr](mailto:sylvain.leroy@industrie.gouv.fr)

### Les dépôts de brevets des entreprises industrielles françaises

Dans son dernier 4 pages, le Sessi traite du dépôt de brevets dans les entreprises industrielles françaises. En l'espace de quelques années, la propriété intellectuelle est devenue un outil stratégique pour les entreprises : à une pure logique défensive (protection anti-contrefaçon), elles associent désormais une logique de valorisation et de positionnement par rapport aux partenaires et concurrents. Le système de brevet est devenu en lui-même un outil d'incitation à l'innovation et à la R&D des entreprises. Ainsi, 20 % des entreprises industrielles françaises déclarent avoir déposé un brevet auprès d'un des offices de brevets (le plus souvent l'Inpi ou l'Office européen des brevets) au cours de la période 2002 à 2004. Cette proportion s'élève à 30 % pour les entreprises innovantes ayant introduit au moins une innovation sur le marché durant la période ; ce taux est inférieur de trois points à celui de leurs homologues allemandes.

- [www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/237/index.htm](http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/237/index.htm)
- [dominique.allain@industrie.gouv.fr](mailto:dominique.allain@industrie.gouv.fr)